

Le Journal d'Agriculture



UNE VICTOIRE
DU LAIT

Attention à la peinture

S'il y a des heureux en ce monde, Johan Hansen, à Naestred, au Danemark, en est certainement un. Qu'on en juge. Voici ce que nous lisons dans un journal de Copenhague:—

Ce brave homme, qui n'avait jamais rien eu à voir avec la peinture et ne s'était pas distingué autrement que par son flair d'amateur, avait acheté, l'année dernière, dans une foire quelconque, un vieux tableau représentant un homme demi-nu. Très déficient au point de vue vestimentaire, le modèle palliait visiblement ce manque par une belle barbe noire, imposante.

Hansen s'arrêta rêveur devant le tableau dont l'expression le frappa. En effet, l'homme à la barbe avait une certaine ressemblance avec M.

Hansen père, décédé quelques années plus tôt. Raison suffisante pour que Hansen fils s'informât du prix du tableau. Le marchand en demandait cinquante couronnes. Finalement, après un marchandage aussi long qu'honnête, on tomba d'accord sur vingt-huit couronnes. Et Hansen rapporta chez lui son acquisition, un papa d'occasion, trouvé dans une foire.

...Or, il y a quelques semaines,

un touriste étranger s'étant arrêté à Naestred, précisément chez Hansen, vit ce tableau et demanda à le restaurer, ce qui lui permit de découvrir une admirable toile de Philippe de Champaigne, représentant Saint Jean-Baptiste.

Depuis, la toile a été présentée à deux experts, au docteur Karl Madsen et à M. Otto Andrupp, directeur des Musées royaux, à Copenhague. L'un et l'autre partagent

l'avis du premier expert et affirment qu'il s'agit bel et bien d'un chef-d'oeuvre du maître..

...Comme quoi nos parents font toujours bien d'avoir quelque ressemblance avec les saints !

CULTIVATEUR, attention! Boîtes sanitaires émaillées No 2½, \$3.90 le cent avec couvercles. Couvercles supplémentaires \$1.00 le cent. Envoyez mandat-de-poste ou mandat-express. S'adresser à Coopérative Agricole, AMELEE ROY, gérant, St-Fabien, cté de Rimouski, P. Q.

OEUFs FRAIS demandés, toute quantité, prix de la semaine, boîtes retournées, références de banque. W. A. MILTON & CO., 430, rue Bourgeois, Montréal.

LA SEMAINE QUI VIENT				SOLEIL		LUNE	
du 11 au 17 novembre				Lev.	Cou.	Lev.	Cou.
				H.M.	H.M.	H.M.	H.M.
DIMANCHE	11	XXV Pentecôte.....		6 46	4 29	11 35	8 27
Lundi	12	S. Rene, évêque et confesseur.....		6 47	4 28	S. 12	9 46
Mardi	13	S. Stanislas de Kostka, confesseur....		6 49	4 27	0 41	11 05
Mercredi	14	S. Josaphat, évêque et martyr.....		6 50	4 26	1 07	MAT.
Jeudi	15	S. Albert le Grand, conf. et docteur....		6 52	4 25	1 29	0 23
Vendredi	16	S. Edmond, évêque et confesseur.....		6 53	4 24	1 50	1 38
Samedi	17	S. Grégoire le Thaumaturge, év., conf.		6 55	4 23	2 12	2 52

VISONS — RENARDS

POUR stock de fondation et pour améliorer vos troupeaux, consultez-nous. Visons Labrador extra foncés et renards argentés enregistrés. Sujets d'exposition. Prix modérés. LA RENARDIERE LA FOREST, R. R. Charlesbourg, Québec.

MIEL DE TREFLE, boîte de 60 livres, \$6; brun, \$4.20; de sarrasin, \$3.60. Toutes grandeurs. HUTCHINSON BROS., Mount Forest, Ontario.

**MARIE, METS
FIN A UNE
DISCUSSION**

avec

LA BIÈRE
Dow
OLD STOCK

"NON, MAIS ÉCOUTEZ-MOI DONC CÉS DEUX HOMMES DISCUTER! IL EST ÉVIDENT QUE LA SAISON DU HOCKEY APPROCHE



"NE VIENS PAS ME DIRE ÇA À MOI, JACQUES! CE TYPE-LÀ N'A JAMAIS SU JOUER AU HOCKEY!!"



"TU ES FORT, TOI! ET S'IL NE SAIT PAS JOUER AU HOCKEY, COMMENT A-T-IL PU ARRIVER 3ÈME COMME SCOREUR L'AN DERNIER?"



"ALLONS, ALLONS, VOUS AUTRES — CÉSSEZ VOS DISCUSSIONS ET PRENEZ UN VERRE DE CETTE Dow IL N'Y A QUE LÀ-DESSUS QUE VOUS VOUS ACCORDIEZ!"

"J'CROIS BIEN QUE MARIE A RAISON, N'EST-CE PAS, JACQUES? IL N'Y A RIEN COMME UN VERRE DE Dow BIEN FROIDE!"



"POUR ÇA JE SUIS AVEC TOI, PAUL! A TA SANTÉ VIEUX!"



JOURNAL D'AGRICULTURE

Directeur: Armand LÉTOURNEAU, L.S.A.

Regards sur le passé de notre agriculture

Avec leçon pratique pour l'avenir

Par ADÉLARD GODBOUT,
ministre de l'Agriculture

IL nous faut remonter à Louis Hébert pour faire l'histoire du développement agricole dans la province de Québec. Lorsque cet apothicaire français fut amené au pays avec sa famille, en 1617, par son ami Samuel de Champlain, il jeta en terre canadienne une poignée de blé qu'il avait apporté de France. Geste symbolique qui présageait toute l'importance que devait prendre l'agriculture au sein de la nation canadienne...

A sa suite, d'autres colons soigneusement choisis vinrent s'établir sur la terre de Québec, faisant graduellement reculer la forêt jusqu'au pied des monts et transformant en champs fertiles la sauvage vallée du Saint-Laurent. Les intendants et les gouverneurs, les compagnies, les seigneurs encouragèrent leur effort et peu à peu donnèrent au territoire, qui devait devenir une grande province dans un grand pays, son caractère essentiellement agricole.

Ce caractère, nous l'avons conservé intact jusqu'à nos jours. Nous sommes avant tout des terriens attachés au sol qui nous fait vivre et nous devons rester des terriens — tout en évoluant avec le progrès — si nous voulons conserver notre patrimoine et maintenir notre province au rang qu'elle se doit d'occuper dans la Confédération canadienne.

Notre évolution agricole se fit lentement pendant trois siècles environ. Jusqu'à 1900, l'Agriculture ne fut pas considérée comme une industrie, mais plutôt comme un gagne-pain suffisant pour assurer la vie du cultivateur et de sa famille. Les gouvernements successifs lui consacèrent une certaine attention, mais l'effet du cultivateur demeura plutôt individuel et de ce fait passablement restreint.

Puis, les villes se développant, l'industrie urbaine prenant de l'extension, les autorités provinciales jugèrent opportun d'organiser l'agriculture sur une base plus scientifique en vue d'en obtenir un rendement plus considérable, afin de subvenir aux besoins des cités.

Quelques chiffres puisés aux statistiques et comptes publics nous permettent de suivre l'évolution qui s'est accomplie dans ce domaine au cours du dernier demi-siècle.

En 1875, l'Agriculture, l'Immigration et la Colonisation ne formaient qu'un seul ministère dont le budget total était de \$240,000.

En 1900, le ministère de l'Agriculture comprenait également les Arts et Manufactures. Il avait à sa disposition une somme globale de \$206,700, dont \$193,700 pour les fins agricoles seulement.

A cette époque de 1900, seize employés composaient tout le personnel du ministère de l'Agriculture.

Puis le ministère de l'Agriculture s'affranchit de toute activité étrangère à la chose agricole. Son budget fut grossi d'année en an-

née, le nombre des fonctionnaires affectés à l'administration s'accrut en proportion, un important corps agronomique fut organisé et des spécialistes furent formés dans toutes les branches. Aujourd'hui, ce département compte un total de quelque six cent cinquante employés faisant partie des services intérieur et extérieur, et son budget — salaires, dépenses générales, primes, subventions, etc. — se chiffre à \$4.000.000.

Cette heureuse transformation s'est opérée en l'espace d'un quart de siècle, pour le plus grand avantage du cultivateur.

La classe agricole est aujourd'hui dotée des meilleurs services techniques qui soient; elle ne marche plus à l'aveuglette; elle ne travaille plus pour elle seule, mais pour le bien général de toute la province; elle est devenue une force palpable, un des rouages essentiels de notre ordre économique.

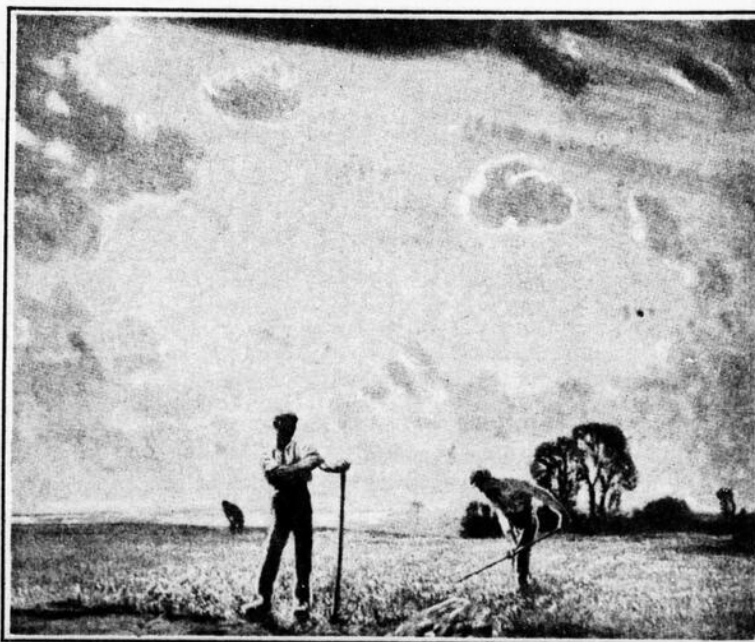
La science agricole a fait son chemin. Mise à la portée du cultivateur par le "Journal d'Agriculture", des brochures, des conférences, des démonstrations, des expositions, des cours abrégés, elle l'aide à tirer de ses cultures et de l'industrie animale tout ce qu'il est possible d'en attendre.

Les écoles d'agriculture ont été agrandies, perfectionnées, des écoles moyennes d'agriculture ont été fondées, des académies et des collèges ruraux ont organisé des cours agricoles spéciaux, et les fils de cultivateurs qui y puisent les notions de l'agriculture moderne seront, lorsqu'ils prendront la place de leurs aînés, non seulement des cultivateurs avertis, renseignés et progressifs, mais également des hommes d'affaires qui sauront utiliser leurs capitaux et leurs labours à leur maximum.

L'agriculture raisonnée, c'est-à-dire l'adaptation de ses multiples ressources à nos besoins sous l'égide de la science moderne, est entrée dans nos moeurs depuis le début du présent siècle.

Le cultivateur a réalisé qu'il y allait de son propre intérêt de s'instruire, de se perfectionner et de développer ses diverses productions en vue d'alimenter notre marché provincial toujours grandissant. De leur côté, les populations urbaines ont compris la nécessité de l'achat chez nous, du soutien de l'oeuvre de rénovation agricole en assurant aux campagnes la clientèle assidue des villes. Chaque année, nous constatons une amélioration de l'inter-change commercial entre les producteurs ruraux et les consommateurs, pour le plus grand avantage de la communauté. Puisse cette amélioration se poursuivre et s'intensifier! Elle sera pour notre province la meilleure garantie de la stabilité de nos progrès.

Et quand l'Agriculture va de l'avant, tout marche bien dans un pays!.....



En juin, aux champs. — (D'après un tableau de George Clausen)

Nouvelles de partout...



● Nous publierons la semaine prochaine un très important numéro spécial sur la race bovine Holstein. Ce numéro très illustré aura plus de soixante pages et contiendra des articles rédigés par plusieurs personnalités agricoles.

● Suivant une dépêche de Londres, l'honorable Walter Elliott, ministre de l'Agriculture, ferait voter par les Communes Anglaises une loi du Crédit Agricole grâce à laquelle les urbains désirant "retourner à la terre" pourraient emprunter, à 3 1/2 %, les sommes nécessaires au lancement de petites entreprises agricoles, telles que la production maraîchère et l'aviculture. Une exploitation de cinq acres suffira pour se prévaloir de cette offre.

● La coopération bien organisée porte des fruits merveilleux, si l'on en juge par ce qui se passe actuellement en Ontario. M. Gray Miller, président de l'Imperial Tobacco Co., vient de déclarer que les producteurs de tabac de cette province recevront, cette année, 25 cents 3/4, la livre, au lieu de 17, l'an dernier.

● La Commission nommée pour l'étude du problème de l'électricité dans notre Province a tenu sa première assemblée, lundi le 5 novembre. Nos lecteurs trouveront avantage et profit à en suivre tous les détails dans nos quotidiens, car l'électricité est appelée, tôt ou tard, à jouer un rôle de premier plan parmi les populations rurales de notre province.

● Les journaux sont pleins des menaces de guerre que fait naître l'attitude de la France et de l'Allemagne vis-à-vis de la Sarre. Qu'est-ce que la Sarre et pourquoi menace-t-on de se tomber dessus à ce sujet. Quelques notes nous paraissent indispensables à la compréhension des articles innombrables qui vont s'écrire sur ce point névralgique des rapports politiques européens.

Le territoire de la Sarre fait partie d'une région de la Prusse rhénane contestée par la France et l'Allemagne et relevant actuellement d'une commission de la Société des Nations. Bornée par le département de la Moselle (français), la province du Rhin, (allemande) et le Palatinat, elle est arrosée par la Sarre, affluent de la Moselle, et a pour capitale Sarrebrück. La population de 450,000 habitants est en partie de langue française et de langue allemande, presque entièrement catholique. La région contient de précieuses mines de charbon et quelques gisements de fer, objet de convoitise.

Conquise par la France à la fin de la Grande Guerre, l'administration en fut confiée à la Société des Nations en vertu d'un article du traité de Versailles, avec entente que la population



pourrait choisir par plébiscite le pays auquel elle désire appartenir. C'est ce plébiscite qui aura lieu au mois de janvier prochain et au sujet duquel la France et l'Allemagne sont en difficulté. Chacun des deux pays désire la possession de cette riche région et fait en son possible pour faire pencher le plébiscite en sa faveur. Trois solutions s'offrent à la Sarre: elle peut devenir française, allemande ou rester sous le contrôle de la Société des Nations. Le plébiscite aura lieu le 19 janvier 1935. On comprend que de cet enjeu peut naître une guerre qui embraserait l'Europe.

● M. Gaston Ménier, sénateur français, magnat de l'industrie chocolatière, vient de mourir. Il fut jadis propriétaire de l'île d'Anticosti.

● M. H.-B. Hanson, député de York-Sunbury et avocat de Frédéricton, vient d'être nommé ministre du Commerce en remplacement de M. H.-F. Stevens.

● M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie, annonce que la route Amos-Senneterre, dans l'Abitibi, sera commencée en 1935. Elle sera probablement terminée en 1937.

● Au cours d'une entrevue accordée lundi aux journalistes montréalais, M. L.-A. Taschereau a dit ce qui suit:—

"Le gouvernement de la province de Québec a les yeux sur ces vendeurs d'obligations qui, chassés de la province d'Ontario, se sont établis, paraît-il, dans la province de Québec. Ces "high pressure salesmen", comme on dit en anglais, s'apercevront bien vite que le climat de la province de Québec n'est pas salubre pour eux."

"Notre population peut grandement nous aider à nous débarrasser de ces indésirables, poursuivit le chef du gouvernement. Elle peut annuler pratiquement le travail de ces gens en se montrant très prudents dans ses achats. Avant d'acheter des obligations d'un inconnu ou d'une compagnie dont elle n'a jamais entendu parler, avant d'échanger des bonnes valeurs pour des valeurs sans nom, notre population devra se renseigner auprès de nos services, qui sont toujours à sa disposition, ou encore auprès des banquiers et des hommes d'affaires responsables."

Si l'on se montre prudent, ces vendeurs ne feront pas vieux os dans Québec et seront bientôt forcés de plier bagage.

Encore une fois, avant d'acheter, que l'on consulte donc des courtiers recommandables.

● L'événement de la semaine est le congrès général annuel de l'U.C.C. à Québec, au Palais Montcalm. On fêtera le dixième anniversaire de l'Union. Chaque année, à la fin du congrès, on a l'habitude de concrétiser le travail des congressistes sous forme de résolutions ou vœux que l'on porte à la connaissance des gouvernements et du public. Nous publierons ces vœux la semaine prochaine vu que nous allons sous presse une journée avant l'ouverture du congrès.

● On a organisé dernièrement un cercle de jeunes agriculteurs à Chambord, comté de Lac St-Jean. M. Ludovic Girard fut élu président et M. Arthur Tremblay, secrétaire.

● Le ministre fédéral de l'Agriculture n'a pas encore pris de décision au sujet de la réglementation du commerce des pommes de terre dont nous parlions la semaine dernière. D'Ontario et du Québec, on semble s'opposer à la législation projetée.

● Une petite réunion amicale fut tenue récemment chez M. David Gauthier, cultivateur de Hébertville Station, comté de Lac St-Jean. On remit à M. Gauthier, éleveur de bétail Canadien, une médaille de bronze donnée par les "Prévoyants du Canada" au cultivateur dont les animaux remportèrent les championnats de toute race à l'exposition régionale de Roberval. Etaient présents, en plus des personnalités agronomiques de la région, MM. N. Jourdain, Liguori Jean, Béloni Maltais et plusieurs autres cultivateurs. M. H. Bois, agronome régional, remit la médaille au vainqueur.

Quelques proverbes

Qui a procès a six boeufs à l'engrais. Avec la routine, on fait maigre cuisine. On plume les poules au village, les plaideurs à la ville.

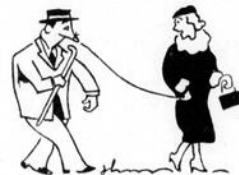
Mauvais accommodement vaut mieux qu'un bon procès.

Sais-tu que pour un procès, il faut trois sacs: sac de papier, sac d'argent, sac de patience? Procès et souci font une paire d'amis.

Une fois n'est pas coutume, mais toute coutume commence par une fois.

Quand la langue travaille, les mains ne font rien du tout.

La femme sans mains passe l'été sur le perron, l'hiver sur les tisons et laisse le tout à l'abandon. On ne récolte qu'une fois l'an, mais chaque jour il faut de l'argent.



Conquête

Quelques définitions

LEGENDE.—Consécration d'une vieille blague.

LINCEUL.—Costume de voyage.

FACTEUR.—Porte-épîtres.

FAILLITES.—L'origine de quelques fortunés.

FEU.—Se dit d'un homme qui s'est éteint.

FILON.—Se fauille, vous refille, se défile.

FOSSOYEUR.—Intermédiaire qui facilite le retour à la terre.

ABUS.—Droit exercé par autrui.

TREPAS.—Le retour à la terre.

URNE.—Le trou du culte électoral.

1/2 Marché des fourrages:—

Prix du foin et de la paille, la tonne, le 1er novembre 1934.

Québec.—

Foin de mil, No 2	\$16.00
Foin mêlé, No 3	\$15.00
Paille d'avoine	\$10.00

Montréal.—

Foin de mil, No 2	\$12.50 à \$13.00
Foin de mil, No 3	\$11.00
Foin de trèfle mêlé, No 2	\$10.50 à \$11.00
Foin mêlé, No 2	\$11.00
Paille d'avoine	\$ 7.00 à \$ 7.50

Toronto.—

Foin de mil, No 2	\$17.50 à \$18.50
Foin de mil, No 3	\$16.00 à \$17.00
Paille de blé	\$ 9.00 à \$10.00
Paille d'avoine	\$ 7.50 à \$ 8.50

Boston.—(30 octobre 1934)

Foin de mil, No 2	\$25.50 à \$26.50
Foin de mil légèrement mélangé de trèfle No 1	\$25.50 à \$26.50
Foin de trèfle, No 2	\$25.00 à \$25.50

...d'ici et d'ailleurs

● On ferme! On ferme! Les animaux du Jardin Zoologique se préparent à prendre leurs quartiers généraux d'hiver. Le public ne pourra maintenant les voir que l'an prochain. A propos de public, on annonce que 125.334 personnes ont visité ce Jardin de novembre 1933 à novembre 1934. C'est une très forte augmentation sur l'an passé et l'on peut dire que les beaux spécimens de la faune canadienne réunis à Charlesbourg suscitent un immense intérêt. Développer le goût de l'histoire naturelle parmi notre population, tel était l'objectif que s'étaient proposé les fondateurs du Jardin Zoologique, MM. Arthur Richard et feu J. Simard. Notre province se trouve dotée désormais d'une précieuse source d'enseignement.

● Il est question de majorer de 5% au 1er janvier le salaire des employés de chemins de fer de nos deux grands réseaux canadiens.

Quelques proverbes

Sans économie, la misère entre par brassées et s'en va par pincées.

La fainéantise est comme la rouille, elle use plus que le travail; la clé dont on se sert est toujours claire.

Le pré donne le foin, le foin nourrit le bétail, le bétail fait le fumier et le fumier produit le grain.

Le routinier bat le buisson, le bon cultivateur prend l'oisillon.

Vendre sa paille, c'est vendre son fumier et qui vend son fumier vide son grenier.

Qui soigne son bétail soigne sa bourse.

Coupe ton herbe avant qu'elle ne soit mûre; le foin qui sèche sur pied ne vaut pas la paille.

La terre s'épuise par le blé; elle se repose par le pré.



Agile

Quelques définitions

SOUVENIR.—L'armoire aux regrets.

NEGRE.—Homme d'extraction obscure.

HIVER.—Une saison qui jette un froid.

IMPOT.—Nettoyage par le vide.

AGILE.—Qualité des sportifs en course et des notaires en fuite.

ALCOOL.—Tue ce qui est vivant, conserve ce qui est mort.

AMITIE.—Détachement mutuel à base de jalousie.

ASSASSIN.—Un qui tranche dans le vif.

AUTO.—Machine à circuler vite, dont la diffusion ralentit de plus en plus la circulation.

AUTOPSIE.—L'assassinat des morts.

Extraites du Dictionnaire de l'Académie de l'humour français, Editions LeFrançois, Paris.

● La "Peerless Milk Company", 250, rue St-Augustin, Montréal, vient d'être condamnée par le juge en chef Perrault à \$1.500 d'amende et les frais de cour pour plusieurs infractions aux diverses ordonnances de la Commission de l'Industrie laitière. A défaut de ce paiement au Trésor, les biens de cette compagnie seront saisis. La cause a été préparée par MM. Marc Hudon et Paul Boucher, de la Commission de l'Industrie laitière.

● Les éleveurs de troupeaux Ayrshire du district de St-François projettent de lancer une campagne de publicité pour populariser le lait "Ayrshire" dans la ville de Sherbrooke. Les éleveurs de Ayrshires du district de St-François comptent cent trois membres réguliers, répartis dans les comtés de Sher-

brooke, Compton, Richmond et Stanstead en majeure partie. L'association tient des assemblées régulières deux fois par année.

M. Raymond Ste-Marie, de Moe's River, un des éleveurs les plus réputés de notre région a été élu président à l'unanimité, M. W.-M. Young, de Compton, a été choisi comme vice-président et M. W.-G. MacDougall, de Lennoxville, secrétaire-trésorier.

Les directeurs ont été élus comme suit: **Sherbrooke:** MM. J.-A. Ste-Marie, de Moe's River; P. Bureau, de Compton-Station; W.-M. Young, de Compton. **Compton:** MM. Alfred Fortier, de Martinville; L.-A. Copping, de Lennoxville; G. MacDonald, de Scotstown. **Richmond:** MM. V. Messier, de Bromptonville; D.-G. Ross, de Bromptonville; E.-D. Taber, de Kingsbury. **Drummond:** MM. A.-J. Hyde, de South-Durham; L. Doyle, de Ulverton; J.-J. Beattie, de South-Durham. **Stanstead:** MM. J. McKellar, de Magog; P.-J. Whitcomb, de Massawippi; Arthur Varin, de Coaticook.

● La Commission de l'Industrie laitière a édicté de nouvelles ordonnances pour la vente du lait.

Dans les villes de Hull et Aylmer, et les villages de Templeton et Pointe-Gatineau, le prix payé au producteur par 100 livres à 3.4% de gras sera de \$1.60 livré chez le marchand. Le prix du lait vendu au détail sera de 5 cents la chopine et 9 cents la pinte; dans les épiceries, il sera de 4 cents la chopine et 8 cents la pinte. Le prix du lait en bidon ne peut être inférieur à 30 cents le gallon. L'ordonnance est en vigueur depuis le 1er novembre.

A Drummondville, Grantham et St-Joseph de Grantham, le prix minimum payé au producteur est de \$1.80 par 100 livres à 3.5% de gras; le prix minimum de détail est de 5 cents la chopine et 9 cents la pinte, et dans les restaurants, etc., 4 cents la chopine et 8 cents la pinte (prix payé par le restaurateur, etc.) En vigueur à partir du 15 novembre.

Le prix du lait vendu à St-Hyacinthe, payé au producteur, est de \$1.40 les 100 livres, à 3.25% de gras. Le prix de détail est de 4 cents la chopine et 7 cents la pinte. Le prix payé par les restaurateurs sera de 3 cents ½ la chopine et 6 cents la pinte. En bidon, le prix minimum du lait est de 20 cents le gallon.

● En cinq jours, mille cent onze automobilistes montréalais ont été traduits devant les tribunaux pour diverses infractions aux lois de circulation.

● La mort de M. Médéric Duval, député libéral du comté de Montcalm à la Législature depuis 1931 — il succéda à M. J.-L. Perron — porte à six le nombre des sièges vacants à l'Assemblée Législative. Rappelons les noms des comtés: Drummond, Québec-comté, Témiscouata-Sud, Papineau, Mégantic et Montcalm

● Depuis bientôt vingt jours, la cité de Montréal paye \$75 par jour à chacun des trois spécialistes en affaires municipales qu'elle consulte pour lui indiquer de nouvelles sources de taxes. Le contribuable montréalais ne sait pas encore à quelle sorte de sauce il sera mangé, mais il a la certitude d'être mangé un de ces jours.

● L'enquête Stevens à Ottawa — nous continuons de l'appeler ainsi — a révélé dernièrement des faits douloureux en ce qui regarde l'exploitation des pêcheurs des Provinces Maritimes par certaines grosses compagnies. Les pêcheurs recevraient des salaires de famine; le poisson à eux payé 1 sou ½ la livre serait revendu jusqu'à 22 sous dans les villes, les compagnies syndiquées auraient payé de forts traitements à leurs hauts officiers et accru leur capital de réserve d'une somme énorme en plein temps de crise. Le témoignage d'un pasteur protestant du Nouveau-Brunswick a ému les enquêteurs. D'autre part, on a fait remarquer que souvent les pêcheurs n'apportent pas les soins nécessaires à la préparation de leur poisson et qu'au surplus ils s'isolent dans l'indolence et le mépris des affaires. La cause continue de s'instruire.



● Le secours direct aux colons nécessiteux sera dorénavant remplacé par une prime spéciale:—

Pour donner suite sans tarder au plan qu'il a exposé lors du congrès de la colonisation, M. Vautrin a rencontré les autorités fédérales et les a convaincues que le secours direct devra être remplacé par une prime spéciale aux nécessiteux.

A partir du 1er décembre, les colons présentement sous le secours direct recevront une prime spéciale qui leur sera payée en chèques au lieu de bons. Pour gagner cette prime cependant, les colons nécessiteux devront se mettre à l'oeuvre et exécuter des travaux utiles: abatage du bois et tassage des abattis, drainage des parties basses, essouchage, érochage ou tout autre travail jugé pratique par l'inspecteur.

Lorsque les inspecteurs feront la distribution des prochains bons de secours, ils préviendront les colons nécessiteux de cet important changement dans la politique du gouvernement.

Il est entendu qu'un célibataire vivant seul aura droit à \$30 en secours comme maximum pour son hivernement. L'homme marié sans enfant a droit à \$50. L'homme marié avec enfants a droit à \$50. En plus, il recevra une allocation de \$1 par mois par dépendant, durant une période de huit mois, jusqu'à concurrence de \$100 pour la famille.

A partir du 1er décembre, un chèque sera donc adressé mensuellement à chaque colon nécessiteux et jusqu'à épuisement du montant alloué. Dans l'esprit de la loi, le colon nécessiteux est celui qui a épuisé ses ressources. Dans le communiqué officiel adressé aux inspecteurs, il leur est conseillé d'obtenir le témoignage des curés pour avoir la certitude que les personnes portées sur les listes sont bien nécessiteuses.



Autres renseignements sur le programme de colonisation

Nous avons publié la semaine dernière l'essentiel de l'exposé de M. Vautrin au récent congrès de colonisation. Nous complétons aujourd'hui par les remarques suivantes:—

Chemins, routes et ponts

NOUS avons dit qu'à l'avenir le chemin devra procéder, autant que possible, le colon.

En effet, que vaut la meilleure terre, cultivée par le plus habile des agriculteurs si elle est d'accès impossible et que les produits n'en peuvent être transportés? Après le colon, après la terre, c'est le chemin, la route et le pont qui s'imposent par leur importance économique. Les voies de communication sont d'une nécessité première à la colonisation; à tel point qu'un grand colonisateur français disait un jour que la colonisation se résumait pour la part de l'Etat à une question de travaux publics.

Pour rejoindre actuellement tous nos colons, il y aurait un nombre considérable de milles de chemin et de route soit à ébaucher, soit à mettre en forme et à compléter. En 1930-31, 1931-32, 1932-33, nous avons placé 10.793 familles ou célibataires sur des terres. L'année en cours nous réserve également des surprises sur le nombre des établissements nouveaux. Nous voulons donner à notre plan d'action toute l'envergure qu'il nécessite.

Classification des terres

La classification est faite par le lieutenant-gouverneur en conseil. L'article 27 du chapitre 43 se lit comme suit:—

Le lieutenant-gouverneur en conseil peut faire une classification des terres publiques de la manière suivante:—

10—Les terres propres à la culture.

20—Les terres d'exploitation forestières.

Comme question de fait, c'est le lieutenant-gouverneur qui ratifie la classification faite par le service forestier de la province sous l'autorité du ministre des terres et forêts.

Comme c'est le ministre de la colonisation qui a la responsabilité de l'établissement des colons, logiquement, c'est sous son autorité que la classification devrait être faite avant d'être acceptée officiellement par le lieutenant-gouverneur en conseil, et plus spécialement lorsqu'il s'agit de la classification de terrains déjà lotis.

Il serait désirable que le ministre de la colonisation fût également autorisé à refaire, dans les endroits où il le juge à propos, les anciennes classifications et, cela, sous la direction des chefs de district. Il va de soi que le budget destiné à cette fin au département des terres et forêts devrait aller à l'avenir au ministère de la colonisation.

Dans les endroits montagneux, comme dans le nord de Montréal, il est essentiel d'appliquer des règles plus souples qu'ailleurs dans le classement des lots propres à la colonisation. Donc, la classification sera faite par le service de la colonisation et sous l'autorité du ministre de la colonisation.

Les sociétés de colonisation

Avec la bienveillante autorisation de l'Ordinaire, une société de colonisation devrait être formée dans chaque diocèse de la province afin de collaborer avec le département de

Par IRÉNÉE VAUTRIN, ministre

la colonisation. Le rôle des sociétés est déterminé par l'article 3, du chapitre 75, des S. R. Q., 1925.

Je crois que leur mission devrait consister:

10—A recruter les éléments les plus aptes à réussir sur la terre;

20—à soutenir ces colons dans le vaste champ qui relève "de l'initiative familiale, de la coopération intelligente et de la charité organisée." (Monseigneur Courchesne).

Pour donner aux sociétés une ramification qui couvrirait tout un diocèse, les règlements devraient comporter que dans chaque paroisse il existât *inso facto* un comité paroissial de colonisation qui serait composé du curé, du maire et du président de la commission scolaire. Ce comité local ou paroissial de colonisation pourrait, en plus de travailler au recrutement des colons, contribuer à l'établissement des fils de cultivateurs qui n'ont pas l'ai-



de de leurs parents. Selon moi, ces comités paroissiaux joueraient un grand rôle sous la surveillance du comité général diocésain, et la raison pour laquelle nous demandons qu'un comité local soit composé du curé, du maire et du président de la commission scolaire, c'est que ces divers comités pourraient se mettre immédiatement à l'oeuvre, ce qui assurerait l'efficacité de notre plan d'action.

Les conditions sont si difficiles aujourd'hui que nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Nous aiderons ces diverses sociétés à fonctionner et en retour elles nous seront d'une très grande utilité. Ces sociétés nous aideraient surtout dans le recrutement des colons et des nouveaux cultivateurs. Il y a des diocèses ruraux où, paraît-il, il se trouve dix fois plus de monde à placer qu'il reste de terres à offrir. La loi nous permet de mettre à la disposition de la société de colonisation un canton ou une partie de canton dans une région de colonisation.

Où coloniser ?

Nous coloniserons partout, depuis Gaspé jusqu'au Témiscamingue-Abitibi, de façon à utiliser, dans tous les endroits où elles se trouvent, les bonnes terres que nous possédons ou que nous pourrions acquérir. Nous pratiquerons la colonisation "de proche en proche", suivant l'expression consacrée, chaque fois que les circonstances le permettront. Nous ferons de la colonisation excentrique chaque fois qu'il y aura avantage à le faire.

10—**Terres de la Couronne.** Nous avons déjà un grand nombre de lots à notre disposition qui proviennent des terres de la Couronne. A brève échéance, nous pouvons avoir environ 2.487 lots de plus, à part les échanges en voie de se terminer.

20—**Terres d'échange.** De notre ancien système seigneurial, il reste quelques vestiges qu'il convient de faire disparaître, là du moins où les intérêts de la colonisation l'exigent. Que ce soit par voie d'échange, de rachat ou même d'expropriation forcée si nécessaire, certaines seigneuries doivent redevenir propriétés publiques. Dans Témiscouata, dans Rimouski, dans Gaspé et dans Charlevoix, certaines seigneuries sont un obstacle au développement de nos paroisses et à l'expansion de notre colonisation. Cet état de choses ne devrait pas durer plus longtemps.

40—**Terres libres.** Une enquête actuellement en cours nous dira bientôt le nombre de terres libres qu'il y a dans notre province. En élaborant une politique qui permettra à nos gens de cultiver ces terres, nous aiderons nos paroisses à refaire leurs cadres ébranlés par la crise et nous tirerons un parti immédiat des chemins, des routes, des ponts, des écoles et des églises qui existent actuellement.

50—**Savanes.** Dans certaines parties de la province, il existe des savanes dont l'Etat peut seul entreprendre le drainage. Des essais heureux ont déjà été faits sous la direction technique du département de l'Agriculture. Une étroite collaboration entre les deux départements pourrait donner d'excellents résultats et cette collaboration devrait bientôt être un fait accompli.

60—**Réserves indiennes.** Il existe également dans la Gatineau et le Témiscamingue des réserves qui appartiennent aux sauvages, dont le sol est particulièrement propre à la culture, qui sont inutilisées au point de vue agricole et qu'il y aurait lieu d'échanger dans l'intérêt bien compris des colons et des sauvages. Des négociations sont déjà entamées avec Ottawa à ce sujet et devront être poursuivies activement.

Grands travaux de communication avec les nouvelles régions de colonisation

Les échanges projetés et avec la modification possible de la loi des échanges, si nous obtenons des régions nouvelles pour la colonisation, il sera sans doute nécessaire d'exécuter certains grands travaux de chemins qui uniraient ces nouvelles régions aux grands chemins déjà existants et qui traverseraient ces nouvelles régions.

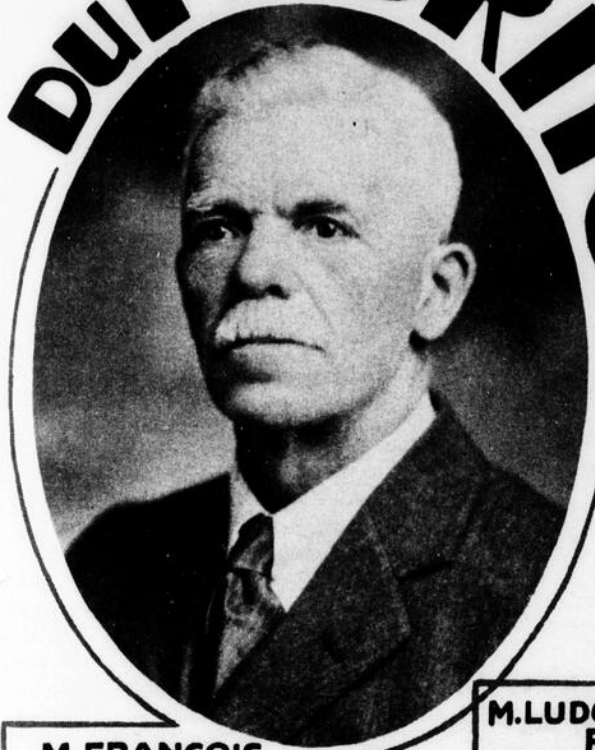
Par exemple, ces travaux réuniraient des centres de culture importants avec les nouvelles régions colonisables, avec les territoires de savane qui pourraient être égouttés,

(Suite à la page 9)

DUMERITIE AGRICOLE

TABLEAU d'HONNEUR

1934



M. FRANÇOIS TREMBLAY,
Hébertville, Sac St-Jean,
Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole, Lauréat de la médaille d'or et du diplôme de Très grand mérite exceptionnel.
924 points sur 1000.



M. LUDOVIC ROY,
Cap Chat, Gaspé-Nord.
913 points.



M. XAVIER BOILY,
St-Prime, Roberval,
884 points.



M. JOS. A. SIMARD,
St-Gédéon, Sac St-Jean,
866 points.



M. JOSAPHAT DUMAIS,
St-Joseph de Senage, Matane.
860 points.



M. NIL BOUCHARD,
Jonquière, Chicoutimi,
833 points.



M. ADÉLARD FORTIN,
Chambord, Roberval, **825 points.**



M. HERMEL CIMON,
Baie St-Paul, Charlevoix,
824 points.

CONCURRENTS
pour la MÉDAILLE
d'Or.

Premiers soins à donner aux chevaux malades

Memorandum à afficher dans l'écurie

ON administre ordinairement les remèdes aux chevaux sous forme de liquide, de poudre et de pâte.

Les remèdes liquides sont administrés par dose au moyen d'une bouteille à long goulot ou d'une seringue. Il faut faire attention à ce que le liquide ne prenne pas le "mauvais chemin", c'est-à-dire la trachée-artère (gosier) et les poumons. Cet accident pourrait étouffer l'animal et causer la pneumonie.

Les poudres sont administrées dans les aliments ou le breuvage, si elles sont insipides (sans goût). Les remèdes qui ont un goût très prononcé devront être administrés sous une autre forme.

Les pâtes sont des préparations médicinales à base de sirop. Elles se nomment électuaires. On enduit de ce mélange les dents ou la langue.

Les vétérinaires administrent souvent les remèdes sous forme de bols ou de pilules qu'ils placent au fond de la langue, avec les doigts ou un lance-bol. La capsule en gélatine



constitue la forme la plus satisfaisante pour contenir ces médicaments. La capsule est aussi très utile dans l'administration des drogues liquides ou en poudre. On emploie les tablettes hypodermiques lorsque le remède est condensé, rapidement soluble et exempt de microbe. Il existe une seringue hypodermique spéciale, munie d'une aiguille creuse, qu'on stérilise dans l'eau bouillante, et dont on se sert pour introduire les remèdes sous la peau. Une alimentation mal appropriée est proba-

blement la cause de la plupart des maladies du cheval.

Alimentez bien vos animaux. Une alimentation abondante n'est pas du gaspillage. Les chevaux sont nécessaires au travail et une substantielle alimentation leur est une garantie d'efficacité maximum. Les poulains devront être spécialement bien nourris. Dans la première année de son existence, le poulain prend environ une fois et demie sa grosseur. En conséquence, il faut le nourrir de façon qu'il atteigne neuf cents à mille livres de pesantier à l'âge d'un an.

Faites prendre de l'exercice aux chevaux qui ne travaillent pas et diminuez leur alimentation.

Évitez les changements brusques dans la nourriture de grain; évitez spécialement les avoines vertes et tous les grains qui ne sont pas suffisamment séchés. La colique, maladie la plus commune du cheval, peut ordinairement se retracer dans les changements soudains de l'alimentation, soit sous le rapport de la quantité ou de la nature.

MALADIES COMMUNES DES CHEVAUX

Designation, nature et causes	Symptômes usuels	Prévention et traitement
<p>AVORTEMENT. — Se produit à la suite d'accidents, de maladies ou de conditions spéciales qui troublent l'alimentation du fœtus. Cette maladie devient quelquefois contagieuse.</p>	<p>Un écoulement précède ordinairement la naissance prématurée du fœtus qui arrive mort ou tellement faible qu'il ne peut survivre.</p>	<p>Pas de paille de seigle ou autre aliment rempli de nielle ou charbon (ergot). Si le placenta (délivre) ne vient pas rapidement, appelez un vétérinaire pour faire l'opération.</p>
<p>LARVES DES OESTRES. — Communément appelées vers d'estomac. La femelle dépose ses oeufs sur les poils de l'animal, particulièrement aux membres antérieurs, et la bête, en se léchant, les absorbe. Les larves éclosent dans le tube digestif et se fixent sur la muqueuse de l'estomac où elles restent attachées pendant plusieurs mois. Après quoi, elles sont expulsées avec les excréments. Elles évoluent alors et donnent naissance à de nouvelles mouches.</p>	<p>Beaucoup de chevaux ont des larves dans le corps. Lorsqu'elles existent en grandes quantités, elles occasionnent des indigestions. En petit nombre, elles ne font relativement pas de mal.</p>	<p>Le bisulfate de carbone est un bon remède pour l'expulsion des larves des oestres. On l'administre à la dose de quatre ou cinq drachmes dans des capsules de gélatine.</p>
<p>CRAPAUD DU SABOT. — Inflammation du tissu qui débute dans le voisinage de la fourchette et progresse dans la sole. Apparaît lorsque les pieds des chevaux ne sont pas tenus proprement.</p>	<p>Odeur fétide, corne irrégulière, écoulement de pus, décoloration de la corne, démarche boiteuse.</p>	<p>Nettoyez le pied, coupez toute la corne attaquée, pansez avec de la teinture d'iode et de l'étaupe. Changez le pansage à tous les deux jours et mettez un nouveau bandage.</p>
<p>COLIQUE. — Communément appelée "mal de ventre". Est ordinairement causée par une alimentation mal appropriée, ou encore par une trop grande absorption d'eau froide après que le cheval a eu chaud ou a été exposé à des courants d'air.</p>	<p>Trépidations, coups de pied, envie de se jeter à terre, torsions diverses, transpiration, tension des membres avec force; l'animal se porte la tête aux flancs—tout cela est causé par une douleur aiguë aux organes abdominaux.</p>	<p>On peut prévenir cette maladie par une alimentation convenablement mesurée et donnée à intervalles réguliers. Évitez l'avoine verte et autres grains pas assez mûris. Dans les cas peu dangereux, il est bon de donner une demi livre de sel d'Epsom (sel de médecine) ou une chopine d'huile de lin. Si la douleur est aiguë, appelez un vétérinaire pour faire le diagnostic de la colique et donner le traitement voulu.</p>
<p>ANGINE OU MAL DE GORGE. — Maladie à laquelle les jeunes chevaux sont très sensibles. Causée par un microbe.</p>	<p>Inertie, diminution d'appétit, soif, toux. Écoulement nasal au bout de quelques jours. Il peut apparaître une enflure à l'extérieur de la mâchoire. Cette enflure peut se transformer en abcès.</p>	<p>Isolez le cheval infecté; donnez des aliments laxatifs; s'il survient des enflures, faites-les lancer et seringuez les abcès avec du désinfectant.</p>
<p>MORVE OU FARCIN. — Maladie contagieuse très dangereuse pour les chevaux et les mulets. Causée par un microbe appelé le <i>Bacillus Mallei</i>.</p>	<p>De petites enflures apparaissent sous la peau. Elles se rompent finalement et laissent échapper un écoulement. Des écoulements par le nez ont fréquemment lieu sous toutes les formes. Il y a perte de pesantier et débilité générale vers la fin de la maladie.</p>	<p>Le traitement n'est jamais garanti, mais il est bon d'en faire le diagnostic immédiatement afin d'empêcher la maladie de se répandre. Un vétérinaire fera sur demande le discernement de la maladie et appliquera des mesures préventives.</p>
<p>COUP DE CHALEUR. — Maladie causée par un travail trop dur dans une forte chaleur. Apparaît spécialement chez les chevaux qui ne sont pas habitués aux chaleurs ou qui ont déjà subi des attaques de cette maladie.</p>	<p>Ralentissement soudain de l'allure du cheval, la tête est basse; l'animal chancelle et tombe. La respiration est haletante, le poul bat très vite, la température s'élève considérablement. Ne transpire pas.</p>	<p>Faites travailler le cheval modérément, spécialement durant les premiers jours de chaleur de la saison. Le traitement consiste à appliquer de la glace ou de l'eau froide sur la tête et sur le corps; donnez des injections rectales d'eau froide. Le vétérinaire prescrira probablement de l'esprit de nitre (acide azotique affaibli) ou de l'esprit d'ammoniaque aromatique, afin de soutenir le coeur.</p>

Premiers soins à donner aux chevaux malades — (Suite)

Désignation, nature et causes	Symptômes usuels	Prévention et traitement
EMPHYSEME PULMONAIRE (pousse). — Maladie des voies respiratoires qui apparaît ordinairement à la suite d'une alimentation trop volumineuse ou mal appropriée qui surcharge l'estomac et irrite les poumons.	Respiration difficile, toux creuse, évacuation de gaz, bruit caractéristique dans le flanc. Pas de fièvre ni perte d'appétit.	Ne donnez du foin que rarement et en l'humectant. Augmentez la ration de grain. Employez des copeaux ou du bran de scie pour la litière. Donnez une demi once de la solution Fowler à chaque repas.
RAGE. — Causée par la morsure d'un animal enragé, ordinairement un chien.	Grande excitation et manifestation d'habitudes vicieuses. Il mord sa blessure. Paralyse et mort au bout de quelques jours.	Une sévère mise en force de la loi du muselage des chiens préviendrait grandement la rage. Le traitement est trop dispendieux pour justifier son emploi, excepté pour les animaux de prix.
INFLUENZA, FIEVRE TYPHOIDE. — Maladies très contagieuses causées par une infection particulière.	Cinq ou six jours après l'attaque, une fièvre aiguë se développe, suivie d'engourdissement, perte d'appétit, respiration rapide, yeux rouges et enflés, démarche chancelante, lourdeur des jambes et enflure le long du ventre.	Comme le résultat de cette maladie peut être fatal, il faut confier l'animal à un vétérinaire. Il appliquera le traitement nécessaire et, s'il le juge à propos, il emploiera un vaccin pour empêcher la maladie de se propager aux autres chevaux.
CATARRHE INTESTINAL. — Maladie qui apparaît fréquemment chez les chevaux, spécialement ceux à qui on fait manger des aliments gelés ou gâtés.	Diarrhée persistante, perte de chair. Il y a souvent du fluide visqueux dans les excréments.	Prévenez la cause et donnez une alimentation convenable. Donnez une chopine d'huile de lin brute. Donnez des aliments secs jusqu'à guérison.
PARASITES INTESTINAUX. — Fréquents chez les chevaux. Les vers ronds sont les plus communs chez eux.	L'animal est capricieux, mange avec voracité ou sans entrain, perd sa chair. Au printemps, des vers et leurs oeufs se trouvent dans les excréments.	L'expulsion de ces vers se fait au moyen de remèdes contenant du poison qui ne doivent être administrés que par le vétérinaire.
MALADIE DU NOMBRIL CHEZ LES POULAINS. — Cette maladie survient chez les poulains nouveau-nés et est causée par l'entrée de germes dans la cicatrice du cordon ombilical.	Enflure du nombril très douloureuse, perte d'appétit, affaissement général.	Donnez à la jument une stalle propre au temps de la mise bas. Mettez de la teinture d'iode sur le cordon ombilical immédiatement après la naissance. Il faudra aussi des remèdes pour soutenir le cœur et contrôler les désordres digestifs.
FOURBURE. — Congestion des tissus vivants du pied causée par un changement soudain dans l'alimentation, par une nourriture trop abondante, par un refroidissement excessif lorsque l'animal est en sueur et qu'il boit de l'eau froide, ou par une blessure qui porte le cheval à se tenir sur un seul pied.	Torpeur, douleur intense aux membres antérieurs. L'animal soulage ses membres antérieurs en les portant le plus en avant possible, tandis que ses membres postérieurs sont engagés sous le ventre et supportent tout le poids du corps. Il ne recule pas et ne veut pas se coucher. Dans les cas chroniques, la chute du sabot a lieu et le pied enfle extrêmement.	Evitez les changements soudains dans l'alimentation. Quand le cheval a chaud, ne lui donnez pas d'aliment ni d'eau. Donnez deux onces d'alun en capsules à toutes les deux heures, jusqu'à ce que vous en ayez donné huit; faites une application d'eau froide ou de glace sur les pieds. Enlevez les fers.
TETANOS. — Affection nerveuse causée par un microbe qui pénètre ordinairement dans l'organisme par l'intermédiaire d'une blessure.	Démarche difficile, mastication difficile, apparition d'une membrane dans l'oeil, accroissement d'excitabilité, rigidité d'un certain nombre de muscles.	Tous les trous des clous et les blessures du pied doivent être désinfectés. Un vétérinaire fera une injection d'antitoxine contre le tétanos. Ne troublez pas le malade et gardez l'écurie sombre.
LYMPHANGITE OU "GROSSE JAMBE". — Un membre postérieur devient soudainement très enflé. Cette maladie peut être causée par une petite blessure qui s'est infectée ou par la suralimentation.	Hausse de la température, faiblesse, enflure douloureuse aux jambes. La partie interne des cuisses est très sensible.	Donnez des aliments laxatifs aux chevaux qui sont sujets à la maladie. Donnez une chopine d'huile de lin brute. Appliquez une fomentation chaude sur la partie affectée. Donnez une cuillerée à table dans l'eau, trois fois par jour.
GALE. — La gale est causée par de très petits insectes, si petits qu'il faut un microscope pour les identifier.	Démangeaisons très vives. Le cheval en se frottant s'écorche la peau qui devient rugueuse et se couvre de croûtes. Le poil tombe.	Comme cette maladie est très contagieuse, il faut mettre le malade en quarantaine et le rapporter au vétérinaire provincial qui avisera aux meilleurs moyens de traitement et de prévention.
PNEUMONIE. — Inflammation des poumons due à un brusque refroidissement ou causée par l'humidité des lieux, par des substances irritantes, comme la poussière, la fumée et les germes.	Respiration difficile, fièvre, nonchalance, frissons, lourdeur des jambes, écoulement nasal.	Comme il y a plusieurs sortes de pneumonie et que chacune requiert un traitement différent, il est impossible de spécifier un traitement ou de donner des directions spécifiques. Cependant, il faut garder l'animal dans la tranquillité, le confort et la chaleur, et lui fournir de l'air frais en tout temps.

Autres renseignements...

(Suite de la page 6)

avec les terres des seigneuries nouvellement acquises. Ces travaux coûteraient cher, mais ils sont absolument nécessaires si l'on veut ouvrir rapidement, et dans des endroits bien situés, de belles régions de colonisation qui nous permettraient de pratiquer le système de colonisation de "proche en proche", tel qu'on nous le demande de partout.

D'autres travaux aussi importants sont nécessaires pour relier les colonies actuelles, susceptibles de prospérer ou de recevoir de nouveaux colons avec les centres déjà organisés de culture. Peut-être que dans certains cas, à cause du coût de ces travaux ou du coût de ces achats ou de ces expropriations, nous pourrions vendre les nouveaux lots un peu plus cher aux nombreux colons qui les demandent, parce que ces lots seront bien situés et offriront de grands avantages. Nous

avons confiance dans le défrichement de ces régions aussi bien que dans la confection de certains chemins qui assureront la prospérité de ces belles colonies.

Réduction de taux des chemins de fer (Pour le transport des colons, des membres de leur famille et de leurs effets)

Dernièrement, les représentants des chemins de fer du Pacifique Canadien et du Canadien National, ainsi que moi-même, nous nous sommes réunis pour discuter la réduction des taux de transport, afin de faciliter le nouveau plan de colonisation. Les représentants du Pacifique Canadien et du Canadien National, après avoir jugé les raisons que nous leur avons données, ont généreusement offert de faire bénéficier le colon d'une nouvelle diminution de taux, c'est-à-dire que le colon, à partir d'aujourd'hui, bénéficiera d'un taux de 50% du taux ordinaire.

Encouragement pour la construction de moulins à scie dans les nouvelles colonies

Nous nous rendons compte qu'il est absolument nécessaire, surtout dans certaines régions, d'encourager la construction de moulins à scie qui seront d'une grande utilité dans ces différentes régions et, pour cela, nous devons aider d'une manière efficace ceux qui voudront bien s'établir.

Cultivateurs menacés de perdre leurs terres

Il y a un certain nombre de cultivateurs dans la province qui ne sont pas dépossédés de leurs fermes, mais qui sont à la veille de l'être.

Au cours de ce congrès, nous voulons vous soumettre cette question, espérant recevoir vos suggestions, afin de pouvoir, si possible, faire quelque chose qui pourrait aider ces pères de famille qui, à cause de la situation économique

actuelle, sont menacés de perdre leur bien et de quitter nos campagnes. Nous serions très heureux de connaître toute votre pensée à ce sujet, afin de pouvoir agir, si nécessaire, conformément aux intérêts de cette classe importante de notre population rurale.

Participation du fédéral au coût de ce nouveau plan

Voici maintenant l'article le plus important peut-être de notre programme:—

Il est entendu que nous ne demanderons pas aux municipalités de contribuer au coût de ce nouveau plan provincial, d'abord parce qu'elles se plaignent toutes du peu de revenus qu'elles ont pour faire face à leurs obligations et ensuite parce qu'elles doivent supporter les charges du secours direct.

Devons-nous nous tourner du côté du gouvernement fédéral et lui demander de considérer ce mouvement de colonisation et de retour à la terre comme un mouvement national et d'y participer?

Je le crois.

Nous avons vu que le gouvernement fédéral a participé au coût du règlement de plusieurs questions dans certaines autres provinces, par-

ce qu'il s'y croit obligé, à cause de l'importance nationale de ces questions.

Par exemple, nous voyons que le gouvernement fédéral bientôt non seulement contribuera, mais payera le coût du transport et de l'installation des 40.000 victimes du sud d'une province qui ont été affectées par la sécheresse dans cette province. Le coût de ces transports sera énorme, mais comme il est considéré d'importance nationale, le gouvernement fédéral n'hésitera peut-être pas à payer la totalité de cette dépense.

Cette question du retour à la terre et du nouveau mouvement de colonisation non limité à ceux qui reçoivent du secours direct est aussi un mouvement national qui devrait recevoir la considération et l'appui du gouvernement fédéral.

Réussirons-nous ?

Nous l'espérons.

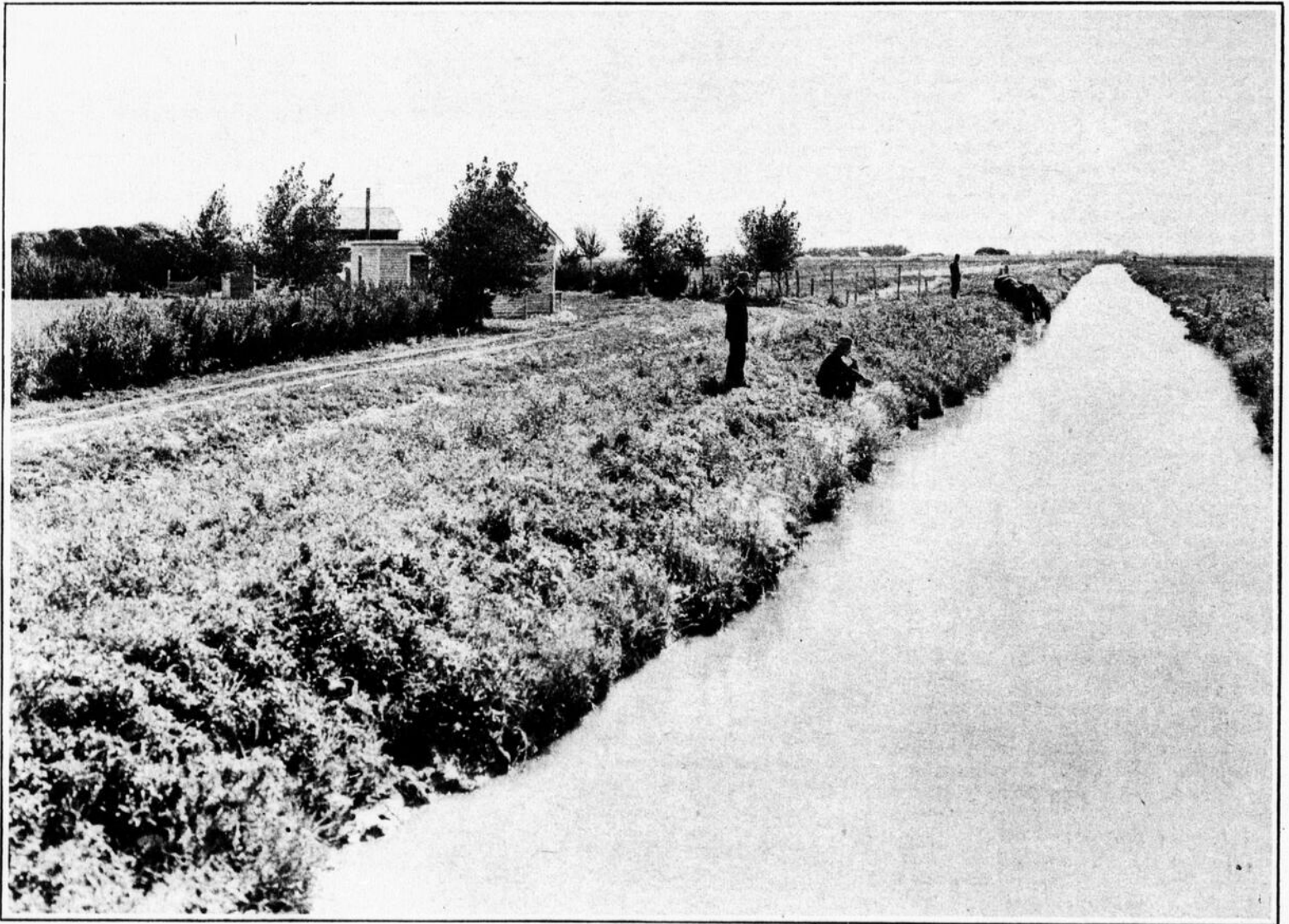
Toutefois, nous sommes justifiables de faire les démarches voulues, afin de grouper autour de nous toutes les énergies qui pourraient contribuer au succès de cette cause qui nous est particulièrement chère dans Québec. Nous demandons donc à tous ceux qui peuvent exercer une certaine influence de ce côté de nous aider et nous les remercions

d'avance pour tout ce qu'ils feront dans ce sens.

Il s'agirait d'obtenir que le gouvernement contribuât à l'établissement de ceux qui bénéficieraient du plan provincial nouveau, comme il contribue actuellement à l'établissement de ceux qui bénéficient du plan fédéral (Gordon).

Les compagnies forestières et l'achat du bois coupé par les colons

Il y a longtemps que l'on a émis l'idée qu'une coopérative d'achat devrait être formée par nos manufacturiers de papier ou par les compagnies forestières pour acheter tout le bois des colons. Cette question devrait être reprise, afin de savoir s'il ne serait pas possible que les manufacturiers et les marchands de bois, qui se disent non hostiles aux colons, s'entendissent avec le gouvernement provincial pour acheter le bois des colons à un prix raisonnable, c'est-à-dire au prix du marché. Il y a plusieurs manières de réaliser ce mode d'achat et de vente, mais je crois que par une convention bien arrêtée, nous pourrions procéder de façon à servir les intérêts et des marchands de bois et des colons.



Regardez ce petit cours d'eau qui coule en droite ligne dans un lit uniformément creusé entre des levées propres et rectilignes. Il n'y a pas de perte de terrain, pas de fondrière. L'égouttement s'y effectue de façon accélérée et uniforme. Le système de culture en est simplifié et plus productif. Hommes, chevaux, machines, tout en bénéficie. Le Service de l'Economie rurale a, depuis quelques années, redressé çà et là dans notre province près d'une douzaine de cours d'eau dont quelques-uns sont bien plus importants que celui ci-dessus illustré.

Depuis 1921, le programme de l'égouttement du sol par le creusage et le redressement des cours d'eau a doté la province de Québec de 1.118.443 arpents de terrain drainé. La longueur des cours d'eau améliorés est présentement de 100.312 arpents. Le nombre de cultivateurs intéressés à cette amélioration est de 37.321. Le coût total des travaux exécutés en dix ans est de \$1.979.969.—A. L.

Par GASTON MARQUIS

L'ORIGINAL

"Il n'y a point de plaisir plus digne d'un être qui pense que celui de la chasse."—Baron de Grimm.

Chateaubriand, dans son "Voyage en Amérique", donne la description suivante de l'original:—

"Cet animal a le mufler du chamois, le bois du daim, les jambes du cerf. Son poil est mêlé de blanc, de gris, de rouge et de noir. Sa course est rapide. Il a les jambes si hautes que huit pieds de neige ne l'embarrassent pas du tout. Il a un bras qui lui sort de l'épaule et dont il use de la même manière que les hommes se servent de leurs bras."

"Ab uno disce omnes" . . . (1)

L'ELAN d'Amérique, communément appelé original, original ou orignac, est le plus gros et le plus robuste des animaux de nos forêts. Il a le pelage d'un brun sombre mélangé de jaunâtre. Son corps est tassé, le cou et la queue sont courts, mais l'animal est très haut sur pattes. Il atteint parfois une hauteur de huit pieds et son poids varie entre sept cents et mille quatre cents livres. Sous la gorge du mâle se trouve un appendice étrange, une sorte de gland formé de poil et de chair, connu des chasseurs sous le nom de *clochette*. On ignore encore l'utilité de cette excroissance gutturale.

L'original est loin d'avoir la beauté des formes et la démarche élégante de son cousin, le chevreuil. Sa tête allongée, qu'il porte presque toujours baissée; son museau épais et ses grandes oreilles contribuent largement à lui donner cet air de gaucherie et de stupidité qui est toutefois plus apparent que réel.

Si la vue de cet animal est très mauvaise, son odorat, par contre, est d'une subtilité extraordinaire. Son ouïe délicate sait distinguer les pas humains parmi tous les autres bruits de la forêt.

Le mâle porte des bois dont le poids peut dépasser soixante livres et la largeur extrême peut aller jusqu'à soixante-quatorze pouces, mais son cou puissant supporte sans peine cette lourde ramure. Ses bois, comme ceux du chevreuil, sont caducs et tombent chaque année vers le commencement d'avril. Lors de cette perte, les orignaux frottent leur tête contre les troncs de sapin, leur instinct les guidant à se servir des propriétés curatives de la gomme de cet arbre pour cicatriser les plaies occasionnées par la chute de leur panache.

Les mâles d'un an portent une seule pointe ou dague: la deuxième année, ils possèdent un court merrain, la dague et un andouiller de chaque côté du panache. La palmation ou empaumure entre les andouillers ne commence que la troisième année. Puis, les années suivantes, nouvel andouiller et agrandissement de la palmation.

D'aucuns prétendent que les bois de cet animal sont employés pour pelleter la neige. Ces défenses leur servent d'épée et de bouclier dans les combats annuels que ces animaux se livrent à l'époque du rut pour la possession d'une femelle.

L'original ne se plaît que dans les forêts, où il recherche les endroits les plus solitaires ou

les plus marécageux. Il faut donc le chercher, en été, sur le bord des lacs ou des rivières, où il passe le jour et la plus grande partie des nuits à brouter les plantes aquatiques. A cette époque de l'année, sa nourriture favorite consiste surtout en nénuphars et joncs de di-



verses espèces. Il les ronge jusqu'à la racine, se tenant la tête sous l'eau durant l'espace d'une minute ou plus; il va même dans l'eau à une telle profondeur que lorsqu'il plonge la tête pour atteindre les jeunes pousses et en arracher les racines, on ne lui aperçoit qu'une partie du dos.

Vers la mi-mai, les femelles s'éloignent des mâles. Elles se choisissent un fourré épais et retiré pour mettre bas leurs petits, qu'elles savent protéger avec courage contre les carnassiers et même l'homme.

La durée de la gestation est de sept à huit mois. La jeune femelle ne donne le jour qu'à un seul petit: plus vieille, elle en a toujours deux. Contrairement au chevreuil, le faon de l'original à sa naissance porte une livrée brune sans taches ou mouchetures. Le mâle ne peut exercer ses fonctions génétiques que vers l'âge de cinq ans.

Au début de la colonie, sous le régime du gouverneur de Montmagny, les Français tentèrent, mais sans succès, d'appivoiser l'original. Aujourd'hui, lorsqu'il est capturé jeune, cet animal sauvage se réduit en domesticité facilement. Nous connaissons un certain monsieur, demeurant dans le nord de Québec, qui a dressé deux orignaux pour l'usage de ceux qui désirent pratiquer le *ski-joring*.

A l'époque des amours, l'original est souvent très féroce et attaque parfois l'homme. Lorsqu'on le chasse *au cri* ou à l'*appel*, en imitant, au moyen d'un cor, fait d'écorce de bouleau, le mugissement de la femelle, il accourt avec rapidité à cette invitation: il faut alors le tirer avec précision et avec une arme puissante, car s'il n'est pas abattu du coup, il attaque avec impétuosité et n'abandonne son agresseur qu'après l'avoir tué ou blessé grièvement.

Lorsqu'il est surpris, l'original fuit, les bois renversés en arrière, en exécutant une randon-

née, c'est-à-dire qu'il décrit une courbe plus ou moins longue et plus ou moins régulière qui le ramène toujours à son lancer ou point de départ.

Quoique l'original soit très gras au mois de septembre, il maigrit dans l'espace de quelques semaines, par suite de ses courses vagabondes et des nombreux combats qu'il livre avec ses congénères, et aussi parce qu'il néglige de prendre de la nourriture. C'est vers cette époque que les mâles font entendre des mugissements, qui, durant les nuits silencieuses, sont des plus impressionnants et peuvent être entendus

à une distance de deux ou trois milles. Ils émettent aussi divers autres cris et sons particuliers, entre autres ce bruit particulier que les chasseurs appellent *bûcher*. Ce bruit est produit par les mâchoires de l'animal qui s'ouvrent et se ferment avec violence et qui ressemble, comme son nom l'indique, au son que fait une hache que l'on enfonce avec force dans un arbre.

A l'automne, l'original affectionne tout particulièrement le bain; il passe quelquefois des heures entières dans l'eau. Au moment de la gelée, vers la fin de la saison, il diminue graduellement ses ablutions, mais se plonge dans l'eau jusqu'à ce que la glace atteigne une épaisseur d'un pouce en une seule nuit.

Vers ce temps, les orignaux se réunissent par bandes ou *hardes*, dont le nombre d'individus varie de deux à huit et s'enfoncent dans la forêt où ils choisissent leurs quartiers d'hiver que l'on appelle communément *ravage*.

Un *ravage* occupe fréquemment un espace d'une cinquantaine d'arpents, mais à mesure que la saison des neiges avance, cet espace devient beaucoup plus restreint.

D'après M. J. E. Powell, les vieux mâles et les femelles n'hivernent jamais ensemble, mais les jeunes passent quelquefois l'hiver avec les vieux orignaux, quoiqu'on ne les trouve pas en société bien intime. Les femelles et leurs petits passent la saison froide ensemble; ces derniers demeurant avec leur mère pendant un an.

La nourriture favorite des orignaux pendant l'hiver consiste en bourgeons de sapin, d'écorce de frêne et des jeunes rameaux du viorne, que l'on appelle vulgairement *bois d'original*.

A l'instar du chevreuil, l'original est dans sa pleine maturité vers l'âge de sept à huit ans. Il dépasse rarement l'âge de vingt ans.

Un original de sept à huit ans, pesant mille livres, donne environ sept cents livres de venaison. Ses bois, trophées très recherchés, servent d'ornement ou sont utilisés dans la coutellerie de luxe. Sa peau a plus de résistance que celle du chevreuil et fournit un cuir d'une extrême solidité. Découpée en lanières, on l'utilise pour tisser des raquettes. Son gros poil dur et cassant est employé dans la confection des matelas, des coussins et l'ornementation des mocassins.

L'original est un gibier superbe, difficile à approcher et qui se fait de plus en plus rare dans notre pays. Les sportsmen du monde entier le pourchassent pour sa chair savoureuse et ses bois magnifiques. Pour le Canada, il constitue une richesse nationale considérable, car il fait vivre directement ou indirectement un grand nombre de gens.

(1) D'après un seul, apprenez à connaître tous les autres.



DÉCIDÉMENT, le mouvement coopératif s'étend un peu partout. C'est l'impression qu'il m'est restée du voyage que je viens de faire à Farrelton, sur la rivière Gatineau, environ quarante milles plus haut que Ottawa. En effet, mardi soir, accompagné de M. Robitaille, qui a charge de l'aviculture de ce district, et de M. Schiller, du bureau de l'agronome de Hull, j'ai pu tout à mon aise causer longuement de choses coopératives et de projets fort intéressants pour les habitants de cette région.

L'assemblée assez nombreuse a manifesté un grand intérêt et a prouvé que chacun des assistants serait disposé à faire de la coopération, en m'écoutant faire toutes mes remarques en anglais exclusivement. J'avais compté naturellement sur la présence de l'agronome, M. Delaney, qui comptait bien lui aussi, lorsqu'il nous a invités d'aller à cet endroit, être présent et donner, comme il en a l'habitude, des explications claires et précises qui portent toujours chez ses auditeurs une conviction définitive. Seulement, retenu à la maison par une grippe qui, je l'espère, sera de courte durée, nous avons dû tant bien que mal essayer de le remplacer.

M. Ladouceur, inspecteur des beurrieres et fromageries pour cette région, avait bien voulu venir confirmer lui aussi les données que j'ai présentées à l'auditoire quant à ce qui concerne l'industrie laitière dans notre Province.

Les remarques que j'ai eu l'occasion de faire et les questions qui m'ont été posées ont employé une grande partie de la veillée. Mais j'en suis fort aise, parce que, séance tenante, nous avons pu faire signer dix-neuf cultivateurs, ce qui est certainement de bon augure pour la formation de la société coopérative que l'on espère faire grande et prospère. Il s'agirait d'établir à Farrelton même une fabrique qui pourrait servir également pour le beurre et le fromage et qui empêcherait l'envoi à Hull, par camion, des produits laitiers, tel qu'on le fait actuellement.

L'éloignement et les routes d'hiver qui ne sont pas ouvertes dans cette région causent à un grand nombre de producteurs des ennuis considérables. C'est afin d'obvier à cet état de choses que l'on décida la construction d'une beurrierie qui pourrait fonctionner beaucoup plus tard à l'automne et plus à bonne heure au printemps que ne le permettent actuellement les chemins et la neige.

Evidemment, M. Delaney a été bien inspiré quand il a cru à la possibilité d'une organisation semblable, parce que les services qu'une société coopérative pourra rendre à ces gens-là, comme d'ailleurs cela se fait partout, seront incalculables.

Il se fait de ce côté un élevage de moutons considérable et j'ai constaté, par les remarques de M. Robitaille, que l'aviculture était en train de s'y développer aussi de façon très encourageante. Or, si les produits d'une fa-

brique de beurre, les oeufs, les volailles et les moutons étaient expédiés coopérativement, il en résulterait pour presque tous les membres de la société un bénéfice assez considérable par le seul fait de l'octroi de 1½% que le Département accorde aux produits vendus coopérativement.

J'ai entendu là des remarques bien intéressantes de la part de cultivateurs qui se rendent bien compte que l'agriculture a besoin d'être aidée, non pas par des moyens artificiels, mais en fait par des moyens pratiques et des méthodes de commerce appropriées au temps et aux circonstances.

"Tout a tellement changé, me disait l'un d'eux, que si l'on ne change pas un peu pour se mettre d'accord avec les méthodes nouvelles, on est foutu." Et c'est vrai.

Je suis donc revenu bien content de ce voyage au cours duquel j'ai pu semer quelques idées et recueillir comme toujours des informations précieuses sur le travail à faire. Je n'ai aucun doute que M. Delaney et ses assistants pourront continuer le travail commencé et que, avant longtemps, nous aurons, de ce point éloigné de la Gatineau, une coopérative nombreuse, bien organisée et décidée de marcher de l'avant pour le plus grand bien des cultivateurs de cet intéressant pays.

L. P. D.

« « "ÇÀ et LÀ" » »

LA semaine dernière, il y a eu à Ottawa d'importantes assises au sujet de la mise sur le marché des patates dans notre pays. Il est encore trop tôt pour donner le résultat de cette réunion, puisque le rapport définitif n'est pas encore publié, mais qu'il nous suffise de dire qu'il devra en résulter quelque chose de pratique pour tout le monde — producteurs comme consommateurs.

Il y a quelque temps, je demandais à nos lecteurs qui produisent de ces tubercules de bien vouloir commencer à s'occuper d'employer sur la ferme les patates trop petites et les trop grosses, de façon à ne pas encombrer le marché en les expédiant ici, à Montréal. Je ne pensais guère dans ce temps-là que ce serait là une des conclusions auxquelles on en est venu à Ottawa.

La surproduction de sept millions de minots qui existe dans les Provinces de l'Est va certainement causer un dérangement considérable dans la mise sur le marché. Il y avait, jusqu'à l'année dernière, un marché d'exportation à Cuba et aux Antilles dont les Etats-Unis, par un tarif presque prohibitif, étaient exclus; mais ce marché a de nouveau été ouvert aux Américains et, à cause de son voisinage immédiat, il ne nous offre plus aucun intérêt. Il faut donc s'organiser de façon à

ce que, sans faire souffrir le consommateur, nous soyons en état de l'approvisionner sans encombrer le marché et à des prix qui justifient le cultivateur de continuer à planter des patates.

Nos lecteurs seront peut-être surpris — du moins ceux qui lisent le "Bulletin des Agriculteurs" — de constater que, dans l'explication sur les prix du beurre donnée à la page 3 du numéro du 31 octobre et signée "La Rédaction", il y a erreur. Nous prenons toujours le soin, en indiquant les "prix de remise", de dire ce qui suit:—

"Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix "de remise de beurre et de fromage."

Je ne vois pas pourquoi la rédaction du "Bulletin" dit le contraire, dans une note écrite en toutes lettres: "Les grandes organisations telles que la Coopérative Fédérée et le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. détiennent une commission identique et nul ne le leur saurait reprocher."

C'est une erreur. Les prix de retour que nous transmettons au "Bulletin des Agriculteurs", comme au "Journal d'Agriculture", représentent exactement le montant en plas-

tres et en sous que nous payons aux fabricants. Il n'y a rien à déduire comme nous le disons dans la note déjà citée. Et quand la rédaction du "Bulletin" écrit que ces prix ne doivent pas représenter "les retours aux cultivateurs," c'est affirmer le contraire de ce que nous faisons.

Je comprends que le désir intense que l'on a de mettre sur un même pied l'U.C.C. et la Coopérative Fédérée en ce qui concerne la vente du beurre et du fromage peut porter à faire de semblables erreurs. Et je suis sous l'impression que, dans la même page, quand on parle du marché du beurre avec, en bas, la note: "prix du gros à Montréal, le 30 octobre 1934," ce sont les prix de l'U.C.C., et que de ces prix-là il y a une commission à déduire. Mais jamais, au grand jamais, il y en a à déduire des nôtres.

Notre Société est devenue trop importante aujourd'hui pour qu'on laisse passer sans protester de semblables inexactitudes. On peut bien croire à l'efficacité d'une grande Union qui ne vend pratiquement rien, mais il ne faut pas défigurer la valeur du travail d'une Société qui fait moins de poussière, mais vend dix fois plus.

L. P. D.

COMMENTAIRES SUR LES MARCHÉS

Fournis par la Coopérative Fédérée de Québec — SEMAINE DE 27 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 1934

ANIMAUX VIVANTS

Arrivages à la Pointe St-Charles, lundi le 5 novembre 1934:—

Bétail	1149
Veaux	913
Porcs	1713
Moutons	1385

BÉTAIL

La diminution dans les expéditions d'aujourd'hui a eu un heureux effet sur les prix et nous enregistrons une avance d'un quart de cent la livre pour certaines classes de bétail, notamment les vaches et les sujets de qualité moyenne. Il n'y avait pratiquement pas de bouvillons de bonne qualité; ils se seraient vendus aux alentours de 4½c ou 5c la livre; les moyens allaient de 3½c à 4c et les communs de 2c à 2¾c; les légers communs se payaient de 1½c à 1¾c. La demande pour les vaches de bonne qualité était plus forte et les ventes se faisaient plus facilement à des prix qui s'échelonnaient de 1½c pour les communes jusqu'à 3c la livre pour les meilleures. Celles qui étaient destinées à la mise en conserve rapportaient de 1c à 1½c, et les acheteurs se les disputaient à ce prix. Les boeufs et les taureaux étaient également fort recherchés et se payaient de 1½c à 2½c avec plus de 50% des ventes faites à 2c la livre. Les génisses se payaient de 1½c à 3½c suivant leur qualité, leur poids et leur fini. Il semble bien que les conditions actuelles aient chance de se maintenir assez fermes pendant le reste de la semaine, mais nous prions nos lecteurs de prendre note du fait que la tendance des prix reste sujette au volume des expéditions qui seront faites au cours des quelques semaines à venir.

VEAUX VIVANTS

La demande pour les veaux fut très vive dès l'ouverture du marché et, en très peu de temps, tout était vendu à une avance d'un quart de cent la livre. Les veaux de lait ont rapporté de 4c à 7c, et même 7½c la livre. Les sujets pesant de 160 à 225 livres étaient particulièrement recherchés; les sujets plus lourds se sont bien vendus, mais surtout à cause de la rareté des expéditions. Il y a lieu de noter qu'il y a plus d'avantages à vendre un veau de lait pesant de 160 à 225 livres que de le garder jusqu'au temps où il pèse plus que ces poids. Le veau de champ a également bénéficié de la rareté et les prix ont avancé; la plupart des ventes ont été faites entre 2¼c et 2½c la livre, avec quelques sujets de qualité meilleure jusqu'à 2¾c la livre. Ici aussi, nous nous attendons à voir les prix se maintenir fermes, quoique des expéditions beaucoup plus fortes pourraient nuire.

MOUTONS ET AGNEAUX VIVANTS

Les expéditions des agneaux à date représentent une diminution notable en comparaison avec les années passées et les prix ont

pu être augmentés encore d'une fraction de cent. Les ventes ont été faites à 6½c la livre pour les bons sujets; il y eut une ou deux ventes de faites à 6¾c, mais il s'agissait de petits lots de qualité particulièrement choisie. Il y a lieu de croire que le prix des agneaux restera ferme au cours des semaines à suivre et que même il a d'excellentes chances de s'améliorer encore plus. Les agneaux pesant plus que 100 livres doivent subir une coupe d'un cent la livre, pendant que les sujets non châtrés et les communs se vendent à 2c la livre en bas des bons. La demande pour les vieux moutons était un peu meilleure et les prix étaient de 1½c à 3c la livre.

PORCS VIVANTS

Malgré les arrivages inférieurs à la normale, il fut impossible d'empêcher la baisse que nous imposait le marché anglais en dernière fin de semaine. Les rapports qui nous arrivaient de Londres jeudi dernier indiquaient que nous ne pouvions éviter la baisse. Et les indications portaient même à croire qu'il fut possible que le prix du porc tomba encore plus bas que le niveau atteint. La baisse sur les autres marchés canadiens a été un peu plus forte qu'elle ne l'a été sur celui de Montréal. Les ventes ont été faites à 7.85c pour les porcs à bacon, après que les premières tentatives d'achats furent faites à 7¾c. Il semble bien que les dernières, il n'y a aucune raison que l'on puisse baser sur les conditions locales pour faire tomber les prix; l'unique cause de la baisse doit être mise au compte de notre marché d'exportation. Nous devons nous attendre à suivre ce marché dès qu'il y aura une fluctuation dans un sens ou dans l'autre, il n'y a pas de doute que nos prix s'en ressentent immédiatement. La prime de \$1 par tête était payée pour les sujets de choix, pendant que les coupes ordinaires étaient en vigueur. A remarquer que les sujets légers ne sont pas désirés et que certains acheteurs imposent une coupe qui peut aller jusqu'à 1c la livre. La demande pour les truies était assez bonne et les prix allaient de 5c à 6c la livre.

VOLAILLES VIVANTES

Le marché aux volailles vivantes a été stationnaire; aucun changement à noter dans les prix.

VOLAILLES ABATTUES

Les arrivages ont été un peu plus considérables, mais, par contre, la demande a été un peu plus active et de nature à maintenir les prix.

VEAUX ABATTUS

Montréal: Marché stationnaire; les prix restent les mêmes.

Québec: Marché faible avec augmentation dans les arrivages qui ont occasionné une offre dépassant la demande; les prix ont fléchi de 1c à 1½c la livre.

PORCS ABATTUS

Montréal & Québec: Marché un peu plus ferme avec une avance de ¼c à ½c la livre.

OEUFS

Montréal: Marché très ferme; avec peu d'arrivages et une demande très active, une autre hausse a été enregistrée dans les prix.

Québec: Marché stable; demande un peu plus limitée, mais avec arrivages restreints, les prix ont facilement été maintenus au niveau de la semaine précédente.

BEURRE

Avec diminution dans les arrivages de beurre frais et une demande assez active pour absorber ces derniers, peu d'offre de beurre entreposé au cours de l'été, notre marché a été un peu plus stable.

A la dernière heure, le 5 novembre, on cotait le numéro un pasteurisé frais au gros de 19¾c à 19½c.

FROMAGE

La demande de la part du marché anglais s'est continuée active; notre marché est ferme aux prix actuels.

LETTE DU MARCHÉ DES POMMES DE TERRE

La demande pour pommes de terre du Nouveau-Brunswick et de Québec a été plutôt faible tandis qu'elle était bonne pour celles de l'Île du Prince-Edouard. Aucune amélioration sur le marché américain, les producteurs reçoivent 40c le baril au point d'expédition. Les producteurs du Nouveau-Brunswick reçoivent encore 20c le baril de 165 livres.

Les prix courants pour patates de Québec est de 37½c le sac de 80 livres, les locales se vendent de 20c à 25c la sac sur le marché. Les Montagnes Vertes du Nouveau-Brunswick se vendent 40c alors que les expéditeurs demandent 41c. Plusieurs chars détenus sur la voie pendant quelque temps se sont vendus à 39c le sac. Les patates de l'Île du Prince-Edouard se sont vendues à 42c, quelques lots furent vendus meilleur marché.

Le bateau *Gaspésia* est attendu lundi et contient environ 14,000 sacs de patates de l'Île du Prince-Edouard.

Le plan pour régulariser la mise en vente des patates a été approuvé par le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard et la province d'Ontario est à compléter son organisation. On espère qu'en prohibant la vente des patates de classes inférieures sur les principaux marchés que l'on pourra augmenter les prix de façon à faire une remise plus élevée aux producteurs.

LETTRÉ OUVERTE AUX CULTIVATEURS DE QUÉBEC

La Septième de la série

De nouveau, nous sollicitons VOTRE Coopération!

M. le Cultivateur,

Ces mois derniers, par l'entremise de ce journal, nous avons publié une série de messages sollicitant votre coopération afin de faire plus d'affaires avec vous.

Maintenant que l'année tire à sa fin, nous vous répétons l'invitation, espérant que vous vous préparerez à augmenter vos facilités de ventes pour la saison prochaine.

Nous désirons acheter davantage des cultivateurs, mais votre coopération nous est nécessaire pour atteindre ce but, car il doit être bien compris que nous ne pouvons acheter que les produits que notre clientèle nous demande.

En ces temps difficiles, la première chose à considérer, ce sont des *produits classés*. . . notre clientèle insiste surtout sur l'uniformité des marchandises qu'elle achète et tient en tout à avoir un standard fixe de qualité.

Nous vous demandons donc de classer vos produits, si vous désirez nous les vendre.

Si vous consentez à cette entente et êtes en position de nous fournir la qualité requise par nos magasins, notre système de commerce vous est tout grand ouvert . . . vous offrant de nombreuses occasions plus que par le passé de vous départir de vos denrées; une distribution plus rapide des aliments périssables qui ne peuvent être emmagasinés; une demande plus forte de nombreux produits récoltés sur vos fermes; et une prompte remise pour toutes vos ventes.

Étudiez bien la situation et prenez les dispositions voulues pour augmenter votre commerce avec nous l'an prochain. Nous sommes prêts à vous donner la préférence, si possible.

Sincèrement à vous,

DOMINION STORES
LIMITED

STOP and SHOP STORES

THRIFT STORES
LIMITED

La septicémie chez le porc

Chaque année, nous sommes en butte à des maladies contagieuses chez les porcs. La septicémie hémorragique ou infection du sang est une maladie contagieuse très grave qui fait périr des troupeaux entiers. Causée par un microbe, elle se répand dans toutes les parties du corps de l'animal, principalement dans le poumon, les intestins, le foie et la rate.

Le cultivateur s'aperçoit difficilement de cette maladie, dans ses débuts. Les porcs, surtout les jeunes de deux à trois mois, font une période d'incubation de la maladie variant de deux à trois jours, d'une semaine et quelquefois de quinze jours. Durant ce temps, ils n'ont pas d'appétit, perdent de leur vivacité, cherchent à se coucher à l'ombre. Souvent, durant les repas, après quelques bouchées, ils ressentent de vives douleurs intestinales. Alors l'animal s'assoit, se vousse la colonne vertébrale, se rapproche les quatre pattes ensemble et souvent se couche comme un chien, sur le ventre.

Ces manifestations sont déterminées par les ulcères, les plaies et les lacérations causées aux intestins par les microbes de la septicémie.

Lorsque la maladie est rendue à un stage avancé, le jeune porc devient plus amaigri, insouciant. Plusieurs font même des crises nerveuses, poussent au mur, ou semblent faire de l'épilepsie. Enfin, les manifestations de la septicémie sont des plus variées et des plus étendues.

A quoi sont dues toutes les formes diverses et multiples de la septicémie? Elles sont la conséquence des infections mixtes et consécutives, jointes aux microbes.

L'une des caractéristiques les plus probantes de la septicémie est l'infiltration du sang sous la peau des pattes, du bas du ventre, des oreilles et de toutes les ouvertures du corps.

Quelques heures avant la mort du porcelet, ces différentes parties deviennent rouges, violacées et froides. Cette infection du sang ou maladie contagieuse est très grave; dès qu'un animal est soupçonné en être atteint, on doit immédiatement le séparer du troupeau et désinfecter l'enclos où sont les autres porcs.

Non seulement l'hygiène est indispensable, mais il faut encore vacciner tous les animaux qui ont été en contact avec le malade.

Des aliments de digestion facile — à cause de l'irritation intestinale — sont prescrits pour le malade.

Seul, le vétérinaire appelé dès le début de la maladie peut en arrêter les effets.

Dr R. RAJOTTE, M.V.,
St-Hyacinthe.

Sécurité sur la ferme

"On pourrait éviter nombre d'accidents," déclare F. W. Duffee, du Collège d'Agriculture du Wisconsin, dans une causerie sur la Sécurité prononcée devant un grand concours de cultivateurs dans une municipalité laitière importante.

Pour illustrer son assertion, le professeur Duffee cite cet exemple lamentable:—

"On se hâtait de remplir un silo. Par suite du retard causé par une mauvaise température, on s'efforçait de reprendre le temps perdu. Un homme debout sur l'ensileur coupait les cordes des gerbes de maïs. Tout à coup, une corde s'enroule autour de son pied. Avant de pouvoir arrêter la machine, il s'en faisait arracher huit pouces et demi. . ."

Le professeur Duffee cita quelques chiffres qui prouvèrent qu'il arrive plus d'accidents sur la ferme que dans toute autre industrie. Ces accidents sont généralement pénibles; des pertes de vie en résultent souvent; ils coûtent toujours cher. Les pertes financières qu'ils entraînent sont considérables.

Que faire? Soyons prudents! Ramassons une planche couverte de clous, du verre brisé. Un jour de pluie, réparons un trou dans le toit, des échelons cassés. Ne laissons pas traîner le marteau ou tout autre objet qui pourrait amener des chutes. Eloignons tous les importuns de la fourche à foin en opération — le câble peut se briser. Evitons de huiler ou de graisser une machine en mouvement. Taillons les portes assez hautes pour pénétrer dans les bâtisses sans s'assommer chaque fois. Ne passons pas devant un tracteur à l'arrêt dont le moteur est en marche, etc.

Voilà quelques précautions de sens commun qui préviendront de nombreux accidents à la campagne.

Hoard's Dairyman

La Mixture Buckley Bannit le Rhume -- A l'Ouvrage le Lendemain

Il n'est pas étonnant que Mme Withershaw, de Port Arthur, Ont., dise que la MIXTURE BUCKLEY est le meilleur remède qu'elle ait jamais employé pour le rhume. Elle écrit: "Mon mari a pris un mauvais rhume cette semaine. Je lui ai donné deux doses de Mixture Buckley et, le lendemain matin, il était si bien qu'il se fendit à son ouvrage comme d'habitude."

C'est ce soulagement rapide et sûr qui fait de la MIXTURE BUCKLEY le remède pour la toux et le rhume qui se vend le plus au Canada. Si vous avez la toux, le rhume, la grippe ou la bronchite, prenez la Mixture Buckley.

"Elle est rapide comme l'éclair" — Une simple gorgée le prouve. Refusez les substitutions.

Section du foyer

Voici l'hiver. . .

VOICI l'hiver. Les fronts se penchent sous la lampe. On se réunit autour de la table de famille, près du bon poêle qui chantonne et qui, de ses doigts de feu, trace des dessins étranges sur le mur. Voici l'hiver avec sa gravité, ses rêveries, ses moments propices au souvenir. C'est l'heure du foyer bienfaisant, c'est le triomphe des maisons.

Durant la période des jours d'été, les humains délaissent beaucoup leur demeure. Ils se dispersent çà et là, s'en vont dans les bois, sur les îles, se promènent dans les champs et sur toutes les routes. Ils s'enivrent de soleil et d'air pur et, dans leur vie bohème, ils semblent oublier un peu le toit qui, fidèlement et en tout temps, les abrite.

Mais dès que les jours froids font leur apparition, la vie d'intérieur recommence et les coeurs s'attachent de nouveau au foyer protecteur. Nous revenons à nos maisons comme des amis oubliés reviennent aux compagnons des anciens jours. Nous revenons à notre demeure comme l'enfant prodigue revient vers ceux qui l'espèrent. Nous lui disons: "Garde-nous, protège-nous, toi, la bonne amie, la soeur toujours attentive et maternelle. Sans toi que serions-nous devenus? Sans toi nous serions morts, dans les bras de la neige cruelle. Protège-nous, garde-nous des grandes brises, des vents méchants qui passent en hurlant comme des loups déchaînés. Garde-nous des tempêtes, du froid, de la pluie, de la grêle. Garde-nous des ombres mauvaises qui rôdent dans la campagne et qui nous épient au fond des cours et des jardins. Garde-nous du brouillard et de la poudrière. Garde-nous de tous les maux qui guettent le voyageur sur les noires routes où la vie le mène."

Parfois, le long des soirs d'hiver, quand la brise se lamente autour des cheminées et qu'en la paix de nos demeures nous sommes chaudement assis au coin du feu, songeons à tous les malheureux qui n'ont pas de gîte et qui s'en vont, perdus dans la neige. Alors, du fond de notre coeur, remercions Dieu de nous avoir donné un foyer.



Méfiance

Par B. LAMONTAGNE-BEAUREGARD

Les illustrations — extrêmement originales — qui ornent cette page sont l'oeuvre de Jean Bruller, artiste français.



Le vent

Aimons notre maison. Aimons-la du même amour que nous aurions pour un serviteur dévoué dont la vie serait toute vouée à notre service. Elle partage nos bonheurs et nos peines. Elle est pour nous une source de joie et de sécurité. Elle fait partie de notre existence, et quand nous avons dit: "ma maison", il semble que nous ayons exprimé d'un seul coup tous les sentiments les plus profonds et les plus sacrés du coeur humain.

Voici l'hiver. Les fronts se penchent sous la lampe. On se réunit autour de la table de famille, près du bon poêle qui chantonne et qui, de ses doigts de feu, trace des dessins étranges sur le mur. Voici l'hiver avec sa gravité, ses moments propices au souvenir. C'est l'heure du foyer bienfaisant. C'est le triomphe des maisons!

Trois bonnes recettes

Avec l'hiver qui nous apporte les froides brises, sa neige et ses tempêtes, voici revenir les soirées en famille, les parties de cartes et les réunions au coin du feu.

Dans bien des foyers, il est d'usage d'offrir, au cours de la veillée, du vin, des liqueurs ou autres friandises, et le sucre à la crème tient la première place dans les choses les mieux appréciées. La jeune campagnarde ne devra pas manquer d'y exercer ses talents. Qui sait? Peut-être avec ce moyen charmera-t-elle quelque bon garçon à marier? Car, comme le dit un vieux dicton: "On prend les mouches avec le miel."

SUCRE À LA CRÈME AU SUCRE D'ÉRABLE

Une tasse de sucre blanc, une tasse de sucre d'érable haché fin, un quart de tasse de sirop d'érable (ou de mélasse), une demi tasse de crème douce, gros comme un oeuf de beurre, une pincée de soda à pâte. Ce

sucré cuit rapidement. Brasser souvent pendant la cuisson. Quand ce sucre se tient en boule en le jetant dans un peu d'eau froide, on le retire du feu et on le bat avec la cuiller jusqu'à ce qu'il devienne épais. Puis on le verse dans un plat beurré et on le dépose dans une place fraîche. On peut, au besoin, y ajouter des amandes.

UN SUPERBE GÂTEAU BLANC

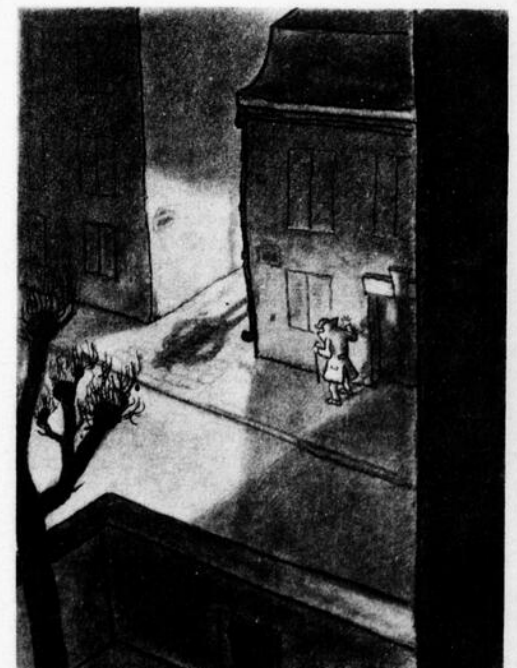
Avec un petit verre de "vin du pays", toute campagnarde sera fière de présenter à ses invités une tranche de ce gâteau blanc comme neige, facile à faire, et d'un goût particulièrement agréable.

Défaire en crème une tasse de sucre blanc et une demi tasse de beurre. Ajouter une demi tasse de lait doux, les blancs battus de quatre oeufs, une demi tasse de fécule de blé d'Inde (cornstarch), deux cuillerées à thé de poudre à pâte et de la farine pour une pâte ferme. Cuire à four modéré. On garnit ce gâteau d'une crème au chocolat ou au coco

POUDING AU PAIN ET AUX POMMES

Ce n'est pas bien, surtout en ces temps de crise, de laisser périr les restes de table. Songeons combien de pauvres se régaleront avec toutes ces choses que nous dédaignons. Et pourquoi les dédaigner, s'il-vous-plait? Il y a des restes qui font des plats succulents quand ils sont apprêtés par des mains habiles et économes. Les vieux morceaux de pain sont d'une grande utilité dans la cuisine. On les fait sécher et on les conserve dans un sac en papier pour s'en servir au besoin. Voici la recette de ce bon dessert de famille:—

Prendre trois tasses de pain sec haché fin, les mettre tremper plusieurs heures ou toute une nuit dans une chopine de lait frais. Ajouter deux oeufs bien battus avec une grosse tasse de sucre, gros comme un oeuf de beurre, une cuillerée à thé de muscade râpée, deux ou trois pommes pelées et tranchées. Bien mêler. Mettre dans un plat beurré et faire cuire au fourneau durant deux heures. Se sert avec du sirop d'érable ou de la crème douce.



L'ombre

